

« Ça va chauffer ! »

Un spectacle de théâtre-forum pour tous publics
sur la nécessité de transformer nos manières de penser et d'agir
pour réduire notre empreinte environnementale

Un spectacle de théâtre-forum peut s'avérer un outil particulièrement efficace pour :

- sensibiliser les gens et les informer ;
- débattre d'une manière différente et conviviale entre institutions et citoyen.nes.

Le spectacle peut être utilisé pour :

- rendre vivante et accessible à tous une manifestation organisée par une collectivité local ou un organisme privé ou public ;
- initier une concertation des habitant.es sur les questions écologiques ou de développement durable (Agenda 21, Plan Climat Énergie et territoire...).

La compagnie est par ailleurs à même de mener avec des habitant.es et des représentant.es institutionnels une opération de concertation. Elle s'associera pour cela avec d'autres professionnel.les de type consultant.es spécialisé.es dans les domaines nécessaires.



Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Adresse postale: 37 bis Avenue Miss Cavell 94100 Saint Maur Des Fosses

Courriel : contact@compagnie-naje.fr

site : www.compagnie-naje.fr

Téléphone : 01 46 74 51 69



Objectifs de ce spectacle de théâtre-forum

Ce spectacle est un outil de sensibilisation à la nécessité de transformer nos manières de penser et d'agir pour enrayer les processus qui nous conduisent au changement climatique et à ses conséquences pour la planète, donc pour nous-mêmes. Il aborde les objets suivants : habitat et urbanisme, transport, production et traitement des déchets, consommation énergétique, alimentation et agriculture.

Cibles

Le spectacle est accessible à tous publics y compris aux publics populaires et/ou jeunes. Il donne des informations précises et techniques de manière simple et compréhensible pour celles et ceux qui n'ont jamais ou peu réfléchi à ces sujets. Il aborde le sujet aux niveaux de la famille, de la communauté et de la collaboration entre citoyen.nes et collectivités.

Principes d'un spectacle de théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Comment a été créé ce spectacle

Pour créer le spectacle, nous avons rencontré des spécialistes. Ils et elles nous ont livré les matériaux à partir desquels nous avons créé le spectacle. Ils et elles nous ont apporté des éléments d'analyse ainsi que les situations concrètes que nous avons mises en scène. Certains d'entre elles et eux ont accepté de vérifier que le texte de notre spectacle ne comportait pas d'erreurs.

Bernard Laponche, spécialiste des questions énergétiques
Gérard Magnin d'Energie-Cités
Simon-Pierre Mosse de l'ADEME

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



Ronan Dantec, Adjoint au Maire de Nantes pour le développement durable
Hélène Bernard, urbaniste à la ville de Rennes
Boris Petroff chargé du développement durable à Plaine Commune (93)
Gilles Lemaire, Sandrine Bellier et Yannick Jadot de Europe-Ecologie
Cyrielle Den Arthig, Morgane Creach, Sophie Chapel, Sébastien Godinot et Yann Louvel des Amis de la Terre
Serge Orru de WWF
Karine Gavand de Greenpeace
Valérie Rosenvald de Terre de Liens
Patrick Viveret, philosophe développant le projet « temps de pause »
François Dufour, agriculteur ayant mis en place un réseau de vente en circuit court de productions alimentaires
François Bové de la Confédération paysanne
Jacques Longeot, journaliste.
Pierre Labeyrie spécialiste de la méthanisation des déchets ainsi que trois exploitants agricoles qui méthanisent leur lisier.

Le contenu du spectacle

Le spectacle est organisé autour de quatre groupes d'acteurs et actrices : la famille, les militant.es des ONG, les institutions et les représentants économiques.

La famille : Elle est composée d'une mère, d'un père et d'une adolescente. Elle accueille un réfugié climatique qui vient du Bangladesh. Cette famille se trouve confrontée à la prise de conscience du réchauffement climatique et se questionne sur son mode de chauffage, sa manière de se déplacer, son rapport aux déchets et à sa manière de se nourrir.

Les militant.es :

Les ONG qui ont participé au Grenelle de l'environnement et à la rencontre des États à Copenhague en décembre 2009,

Les thermiciens de NégaWatt,

Les AMAP qui réunissent des familles autour d'un agriculteur local, pour qu'elles achètent sa production.

Terre de Liens qui aide de jeunes agriculteurs à s'installer en Ile-de-France pour y faire des cultures vivrières et nourrir la capitale alors que 80 % des terres agricoles de la région sont affectées aux grands céréaliers,

Le propriétaire d'une décharge qui produit du méthane avec les déchets organiques.

ATTAC et Les Amis de la Terre qui tentent de peser sur les activités des banques lorsqu'elles contribuent au réchauffement climatique à travers les investissements qu'elles font.

Les institutions : l'État, la Région, le Conseil général, la Mairie, les HLM.

Les représentants économiques : la FNSEA (le syndicat majoritaire des agriculteurs), EDF, AREVA, GDF, un représentant de l'industrie automobile, un représentant des propriétaires immobiliers.

L'équipe du spectacle

L'équipe du spectacle est composée de 13 professionnel.les : 10 comédien.nes, la metteuse en scène

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPF pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



assumant la fonction d'animatrice du forum, une musicienne et un régisseur lumières.

Possibilités annexes au spectacle

La compagnie peut étudier avec une collectivité locale l'opportunité de diriger un atelier avec des habitant.es et des agents.

En s'associant avec d'autres spécialistes, elle peut également proposer un processus de concertation des habitant.es.

Elle peut enfin organiser une formation aux démarches participatives concernant la mise en œuvre du développement durable.

Conditions financières du spectacle :

Pour une représentation unique : 6000€

Plus les frais de déplacement (SNCF 2eme classe) des 13 professionnel.les, et les frais de repas.

Et l'hébergement de l'équipe si les horaires du spectacle ne permettent pas de rentrer à Paris le jour même.

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)

Conditions techniques du spectacle

Nombre de spectateurs et spectatrices : minimum 100 maximum 600.

Attention : au-delà de 300 personnes, une sonorisation de l'ensemble du plateau de jeu est nécessaire (micros statiques ou micros cravates et régisseur son pour les installer et en assurer la conduite)

Durée du spectacle : Deux heures soit une heure de spectacle initial suivie d'une heure de forum avec les spectateurs et spectatrices (il est possible d'étudier une réduction de la durée du spectacle pour l'adapter à un format horaire plus restreint)

Temps d'installation : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé en lumières au minimum 3 heures avant la représentation.

Espace de jeu : plateau de jeu d'un minimum de 4 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture.

Sonorisation : en dessous de 300 personnes et à condition que l'acoustique de la salle soit correcte, un micro sans fil suffit (la musicienne a son propre ampli)

Lumières : une fiche technique appropriée à la salle choisie sera fournie par la compagnie. Elle diffèrera selon qu'il s'agit d'une salle déjà équipée ou non en lumières.

Personnel technique : il est nécessaire de prévoir l'installation des lumières avant l'arrivée des comédien.nes ainsi que la conduite lumières pendant le spectacle (la compagnie peut mobiliser elle-même un régisseur assumant cette tâche mais ses frais et salaires seront facturés)

Fiche administrative

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



“ Nous n’Abandonnerons Jamais l’Espoir ” Sigle : NAJE

Adresse postale : 37 bis Avenue Miss Cavell 94100 Saint Maur Des Fosses

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : contact@compagnie-naje.fr

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d’Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d’entrepreneur du spectacle catégorie 2

Nous n’Abandonnerons Jamais l’Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

